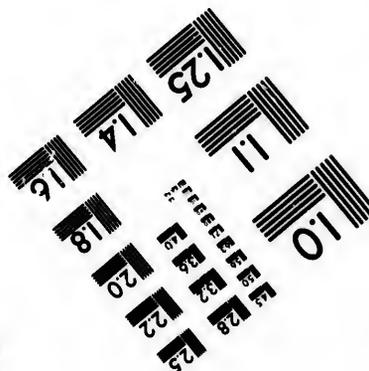
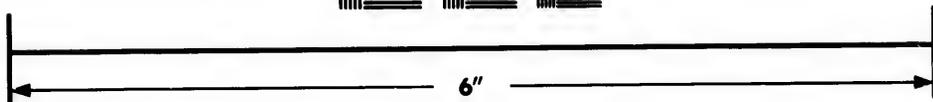
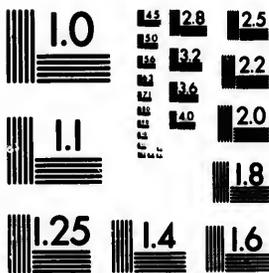


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18
20
22
25

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
11

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	25X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

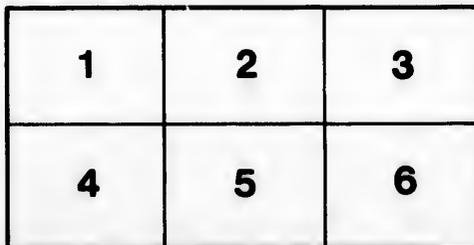
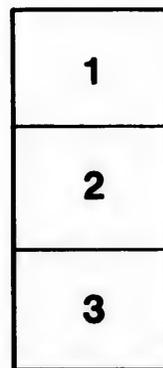
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
on à



Note dans des presses

DÉCOUVERTE.

DU

TOMBEAU DE CHAMPLAIN

PAR

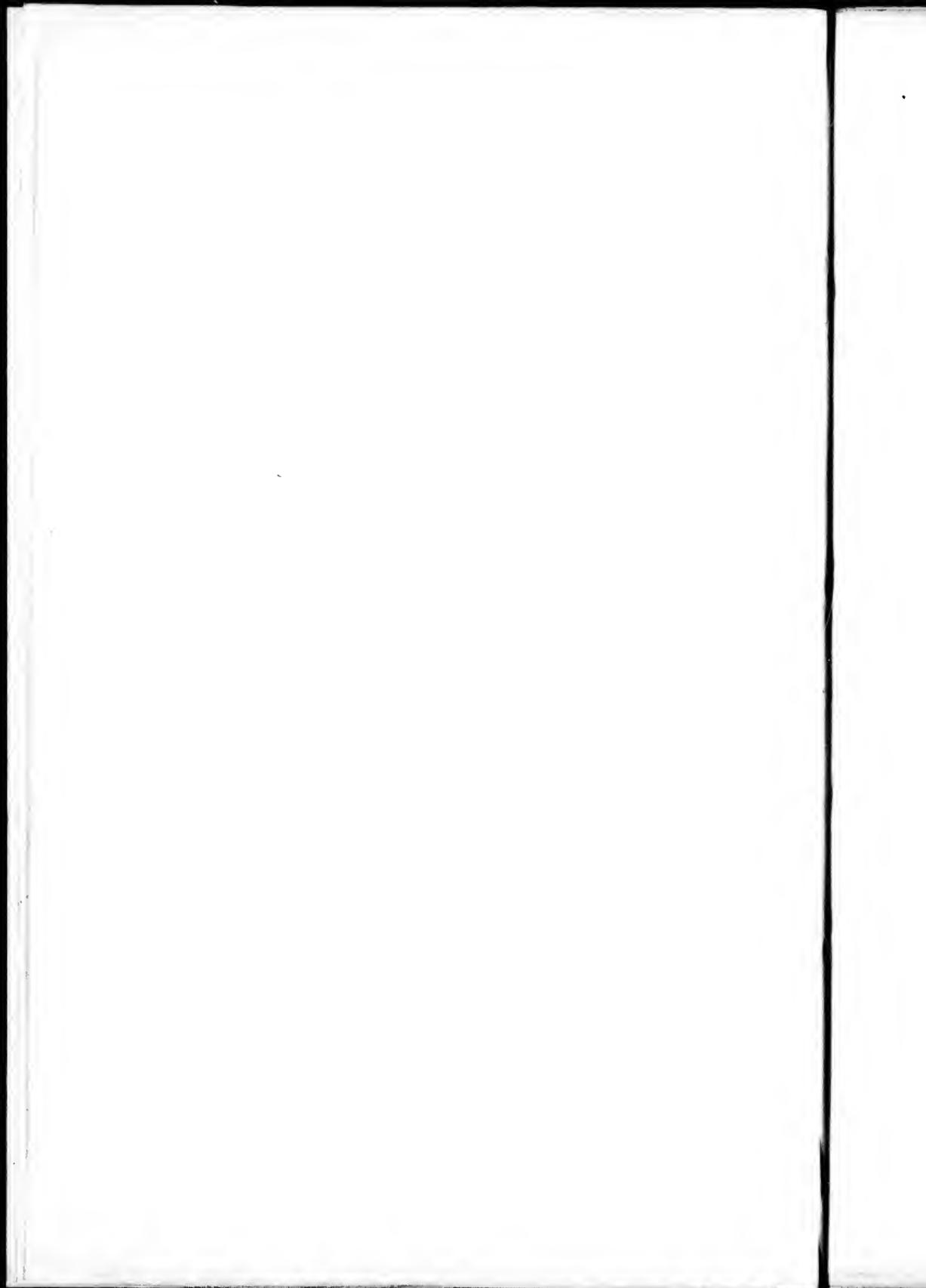
MM. les abbés LAVERDIÈRE et CASGRAIN



QUÉBEC

C. DARVEAU, IMPRIMEUR-ÉDITEUR, RUE LA MONTAGNE

1866



DÉCOUVERTE

DU

TOMBEAU DE CHAMPLAIN

Enregistré conformément à l'Acte de la Législature Provinciale, en l'année mil-huit-cent-soixante-six, par MM. les abbés C.-H. Laverdière et H.-R. Casgrain, dans le bureau du Registrateur de la Province du Canada.

Québec, C. Darveau, Imprimeur.

1866 4

DÉCOUVERTE

DU

TOMBEAU DE CHAMPLAIN

PAR

MM. les abbés LAVERDIÈRE et CASGRAIN



QUÉBEC

C. DARVEAU, IMPRIMEUR-ÉDITEUR, RUE LA MONTAGNE

1866

1-3325

DÉCOUVERTE

ou

TOMBEAU DE CHAMPLAIN

Le tombeau de Champlain a été, depuis quelques années, comme on le sait, l'objet des recherches de nos archéologues canadiens; mais jusqu'à présent on n'était parvenu à aucun résultat qui pût mettre sur la trace de cette découverte.

Occupés ensemble, depuis assez longtemps, à éclaircir certains passages obscurs des œuvres de Champlain, nous nous étions demandé bien des fois s'il n'y aurait pas de possibilité de retrouver le tombeau du fondateur de Québec, et s'il fallait renoncer même à l'espoir de découvrir l'emplacement de la chapelle de Champlain.

A l'occasion de deux documents précieux que M. Casgrain venait de découvrir dans les archives de la fabrique de Québec, *l'Inventaire des biens meubles de Notre-Dame de Recouvrance* et *Le Livre de l'église Paroisse de Québec*, nous résolûmes de faire un dernier effort, de réunir et de comparer tous les documents, et d'épuiser la question.

Si l'acte de sépulture de Champlain existait, il aurait été probablement très-facile d'arriver à la solution de ce problème ; il est même à présumer qu'on n'aurait jamais perdu le souvenir du lieu où reposaient les cendres du fondateur de la Nouvelle-France. Mais, lors de l'incendie de Notre-Dame de Recouvrance, le 14 juin 1640, ¹ les premiers registres de Québec furent brûlés, et avec eux l'acte de sépulture de Champlain. Après cet incendie, l'on ne relit, de mémoire, que les actes de baptêmes et de mariages ; les actes de sépultures ne furent pas rétablis, quoique M. Ferland et l'auteur de *l'Histoire de la Colonie Française en Canada* affirment le contraire. ² Heureusement que la Relation de 1643 nous apprend, à l'occasion de la mort du Père Raymbault, que Champlain fut enterré *dans un sépulchre particulier*. “ M. le Gouverneur, qui estimoit sa vertu, “ y est-il dit, désira qu'il fût enterré près du corps de “ feu M. de Champlain, qui est dans un sépulchre particulier, érigé exprès pour honorer la mémoire de ce “ signalé personnage, qui a tant obligé la Nouvelle “ France.” (Relations des Jésuites, 1643, p. 3, édition de 1858).

1. Les registres disent le 15 juin, *jour de l'octave du Saint-Sacrement*. Or, cette année, le jour de l'octave tombait le 14. Aussi *l'Histoire de l'Hôtel-Dieu* dit que ce fut “ le 14 de juin, à quatre heures du soir.” (p. 24.)

2. Voir *Cours d'Histoire du Canada* par M. Ferland ; vol. I, p. 299. *Histoire de la Colonie Française en Canada*, vol. I, p. 343. Il n'est resté qu'une page du registre des sépultures, contenant les actes faits depuis le premier janvier 1640 jusqu'à l'incendie, 14 juin.

On voit, en outre, dans les registres de Québec pour l'année 1642, que "le 22 d'octobre fut enterré dans la chapelle de M. de Champlain le P. Charle Rimbault.. ." Il est donc certain que Champlain lui-même fut inhumé dans sa propre chapelle, puisque le P. Raymbault fut enterré *près du corps de Champlain, et dans la chapelle de Champlain.*

II

Mais où était cette chapelle de Champlain ?

M. Ferland, dans son *Cours d'Histoire du Canada* (vol I, page 293), dit que "le corps du fondateur de Québec fut inhumé dans une chapelle qui paraît avoir "été attenante à Notre-Dame de Recouvrance, ' et qui "fut désignée sous le nom de chapelle de Champlain."

En fixant le lieu de la sépulture de Champlain dans cet endroit, M. Ferland a évidemment confondu deux choses essentiellement distinctes, *la chapelle du Gouverneur et la chapelle de Champlain.* Ce qui l'a sans doute induit en erreur, c'est le passage suivant de la Relation de 1640, p. 50 : "Le feu se mit en notre maison de "Kebec" (la résidence), "qu'il a reduite en poudre, & "la chapelle de M. le Gouverneur" (alors M. de Montmagny), "& l'église publique."

Nous avons toujours partagé nous-mêmes l'erreur de M. Ferland ; lorsqu'en examinant plus attentivement les registres, nous fûmes tout surpris de voir

1. "Notre-Dame de Recouvrance était bâtie sur l'emplacement ou dans le voisinage immédiat de la cathédrale anglicane actuelle."— (Note de M. Ferland.)

qu'on enterrait encore dans la chapelle de Champlain l'année qui suivit l'incendie. (1641). L'acte de sépulture de M. Gand porte, en effet, qu'il fut enterré le 20 mai 1641, *en la chapelle de M. de Champlain*. Voici cet acte :

“ Le 20 de May le lendemain de la Pentecoste 1641
“ mourut François De Ré dit Mr. Gand Commissaire
“ General au magasin de Kebec, & ce en la chambre,
“ qui est sous la Sacristie, & chapelle dudit Kebec,
“ où il avoit passé l'hiver. Le mesme iour on chanta
“ les vespres des trepassés pour luy, & le lendemain
“ 21 du meme mois apres l'office des morts & la messe
“ chantée solennellement il fut enterré en la chapelle
“ de Mr. de Champlain.”

Bien plus, un an après cette sépulture, en 1642, on lit l'acte d'inhumation du Père Raymbault, dont nous avons parlé ci-dessus : Le 22 d'octobre, y es-il dit, fut enterré *dans la chapelle de M. de Champlain* le P. Charles Raymbault. Donc, bien certainement, *la chapelle du Gouverneur*, qui brûla en 1640, et *la chapelle de Champlain*, sont deux chapelles parfaitement distinctes, et la chapelle de Champlain ne fut pas incendiée en 1640.

III

Ce fait établi sur des preuves qui n'admettent pas de réplique, il restait à constater en quel endroit de la ville était située la chapelle de Champlain.

Cette chapelle était-elle à la haute ville ? Certainement non. Car 1° on ne voit nulle part, ni dans les œuvres de Champlain, ni dans aucun autre document, que Champlain ait fait construire de chapelle à la

haute ville avant la prise de Québec par les Kerk en 1629. A son retour en Canada, " l'an 1633, M. de Champlain fit bastir la chapelle de Nostre-Dame de " Recouvrance." (Archives du Séminaire de Québec, Catalogue des Bienfaiteurs de Notre-Dame de Recouvrance, *Abeille*, vol. VII, n. 18). Mais il n'y a aucun document qui atteste qu'il ait fait construire d'autre chapelle jusqu'à sa mort, arrivée deux ans après son retour, le 25 décembre, 1635.¹ D'ailleurs, est-il croyable qu'il y eût eu trois chapelles à la haute ville de Québec, lorsqu'on n'y comptait encore que quelques familles? 2^o Si la chapelle de Champlain eût été à la haute ville, les PP. Jésuites qui remplissaient alors les fonctions curiales, auraient-ils été réduits, après l'incendie de Notre-Dame de Recouvrance, à faire l'office public dans la petite chapelle intérieure des religieuses Hospitalières? Peut-on supposer qu'ils auraient préféré cette petite chapelle intérieure, surtout lorsqu'on sait qu'elle était située au deuxième étage de la maison appartenant à la Compagnie de la Nouvelle-France; qu'occupaient alors les Hospitalières? Ce qui mit, dit l'Histoire de l'Hôtel-Dieu, l'hôpital si à l'étroit, qu'on fut obligé de placer les malades dans les cabanes de la cour. (p. 24.)

Donc la chapelle de Champlain ne pouvait être située ailleurs qu'à la basse ville, et ce ne pouvait être que celle qu'il avait fait bâtir en 1615 à l'arrivée des PP. Récollets (Voyages de Champlain, éd. de 1619, fol. 10); car cette chapelle est certainement la seule qu'il y ait fait construire.

1. Il est à remarquer qu'il tomba de paralysie vers la mi-octobre de cette année. " Sa maladie. . . fut de deux mois et demy " dit la Relation de 1636, p. 56.

IV

Maintenant, en quel endroit de la basse ville cette première chapelle fut-elle placée ?

D'abord, elle ne pouvait être dans l'enclos de l'habitation ; car il suffit d'examiner les dimensions que Champlain lui-même nous donne de cette habitation, pour se convaincre qu'il n'y restait pas d'espace suffisant pour y bâtir même la plus petite chapelle. En effet, la cour de l'habitation ne devait avoir, dans sa plus grande profondeur, que trente-six pieds, et quinze ou seize entre les corps de logis. Il est donc absurde de supposer qu'on ait bouché la cour pour y mettre une chapelle destinée aux offices publics ; à moins qu'on ne prétende que cette chapelle n'eût été qu'un appartement particulier où l'on aurait dressé un autel.

Cette supposition est inadmissible : car, d'abord, les logements étaient beaucoup trop petits pour se prêter à cet usage ; les trois corps de logis ne mesuraient que dix-huit pieds sur quinze, et le magasin, qui n'avait qu'un étage et une cave, ¹ avait juste trente-six pieds de long sur dix-huit de large. C'était à peine suffisant pour y loger les vingt à vingt-cinq mille livres de castor que la traite y entassait tous les ans, sans compter les provisions.

D'ailleurs, le texte de Champlain prouve assez que c'était une construction à part. “ J'étais demeuré, dit-il, audit Quebec pour donner ordre à ce qui dépen-

1. Voyages de Champlain, édit. 1613, p. 184 et 187.

“ doit de l'habitation, tant pour le logement des Peres
“ Religieux, qu'ornements d'Eglise, & construction
“ d'une Chapelle, pour y dire & chanter la Messe.....”
(Voyages de Champlain, éd. 1619, fol. 10).

Il faut donc conclure, de toute nécessité, que cette chapelle fut construite en dehors de l'habitation. Aussi, lorsque Champlain, en 1624, fit réparer cette habitation, il fit tout démolir, “ abbattant, dit-il lui-même, tout le “ vieux, fors le magazin,” et il ne dit pas un mot de la chapelle. ¹

V

Mais de quel côté de l'habitation se trouvait-elle ?

Inutile de dire que ce n'était pas du côté du rivage ; car il n'y restait qu'une “ place de quatre toises,” ou de vingt-quatre pieds, (la rue Saint-Pierre actuelle) ².

Elle ne pouvait être non plus du côté du nord-est ; car, d'abord, le petit espace de terrain qui pouvait rester découvert à la haute marée, venait finir au pied de la Côte de la basse ville ³. Il est bon de remarquer aussi que, sur cette pointe, la chapelle eût été continuellement exposée à toutes les fureurs des vents de nord-est, dont Champlain connaissait mieux que personne les effets désastreux, qui le forcèrent de reconstruire son habitation au bout de quelques années (en 1624).⁴

1. Voyages de Champlain, édit. 1632, 2e partie, p. 63.

2. Voyages de Champlain, édit. 1613, p. 184 et 187.

3. Voir le plan.

4. Voyages de Champlain, édit. 1632, p. 61, 62, 63.

En second lieu, ce terrain, à une époque où la chapelle existait encore, était déjà concédé à des particuliers, comme le prouvent les différents actes qui se conservent au greffé de Québec et dans les archives du conseil supérieur. C'est ainsi qu'on voit, dès 1639, les Ursulines établies temporairement dans le "corps de logis appartenant à Noël Juchereau Sieur des Châtelets et ses associés, scis... au-dessous du magasin" ¹, et que ces religieuses firent entourer d'une palissade pour leur tenir lieu de cloître ². Si la chapelle eût été de ce côté, elles n'auraient pas manqué de s'en servir, au lieu de faire faire, pour chapelle et sacristie, "une galerie en forme d'appentis" ³; puisque, dans ce cas, la chapelle de Champlain n'aurait pu être tout au plus qu'à quelques pas de leur logis.

L'espace étroit qui restait encore entre le pied de la Côte et l'habitation, était déjà occupé depuis longtemps, comme on le voit dans Champlain, par la forge du serrurier et la boulangerie, qui étaient proches de l'habitation, et qui ne pouvaient être en l'enclos des logements. "Et pour l'habitation elle étoit en tres "mauvais état, pour avoir diverty les Ouvriers à un "logement que l'on avoit fait aux Peres Recollets à "demi lieue de l'habitation, sur le bord de la rivière "Saint-Charles, & deux autres logemens, un pour le "dit Hebert à son labourage, un autre proche de l'habitation pour le Serrurier & Boulanger, qui ne pou-

1. Acte de réception, 1633, cité par *les Ursulines de Québec*, p. 22.

2. "Nous commençâmes par la elôture que nous fîmes faire de gros pieux de cèdres au lieu de murailles." (*La Vie de la Mère Marie de l'Incarnation*, p. 408.)

3. *Ibid.*

“voient être en l'enclos des logements.” (Voyages de Champlain, éd. 1632, 2e partie, p. 3.)

Il n'y a donc plus qu'une seule conclusion à tirer : c'est que la chapelle était du côté du jardin de Champlain, c'est-à-dire, dans l'anse du Cul-de-Sac. Or un seul coup d'œil jeté sur les plans anciens de Québec, suffit pour démontrer qu'elle devait être vers la hauteur de la rue Champlain. Pourquoi, en effet, cette petite rue étroite porte-t-elle depuis si longtemps le nom du fondateur de Québec ? Pourquoi l'Escalier, qui fait suite à cette rue, porte-t-il encore aujourd'hui le nom de Petite-Rue-Champlain ? Sans aucun doute, à cause de la chapelle et du tombeau de Champlain, de même que plusieurs autres rues de notre ville ont reçu leur nom de circonstances analogues. Pourquoi cet ancien cimetière ¹ au sommet de la Petite-Rue-Champlain ? C'est que ce terrain, propice à cet objet, n'était qu'à deux pas de la chapelle. Si la chapelle avait été à la haute ville, on se demanderait pourquoi on aurait ainsi placé un cimetière sur le penchant de la Côte. Cette position seule de la chapelle n'explique-t-elle pas encore ce que dit le P. Lejeune en arrivant à Québec en 1632 : “Nous vîmes, au bas du fort, la pauvre habitation “de Québec toute brûlée..... en laquelle on ne voit “plus que des murailles de pierres toutes bouleversées.” Pourquoi le P. Lejeune ne parle-t-il point ici de la chapelle de Québec, puisqu'elle était à la basse ville, et qu'elle a existé au moins jusqu'en 1642 ? C'est que sa position retirée au fond de l'anse du Cul-de-Sac et derrière le cap, la rendait très-peu apparente. Les ruines de l'habitation étaient seules en vue, tant qu'on n'avait pas doublé la *pointe de Québec*.

1. Voir le plan.

VI

Conduits ainsi, pas à pas et comme malgré nous, à placer la chapelle de Champlain en cet endroit, nous étions sûrs que les faits viendraient corroborer la justesse de nos raisonnements, et nous résolûmes de poursuivre nos recherches avec plus d'ardeur que jamais.

Il est assez généralement connu à Québec, qu'on a trouvé, à différentes époques, des osséments humains en faisant des excavations dans les rues de la ville. Jusqu'alors nous avons attaché peu d'importance à ces faits ; mais, aujourd'hui, ces renseignements pouvaient devenir précieux.

Nous allons donc, sans tarder ¹, nous adresser à M. O'Donnell, l'un des ingénieurs qui ont présidé aux travaux de l'aqueduc. Il nous montre un plan du nivelage qu'il avait fait lui-même de la Petite-Rue-Champlain le 27 mars 1856 ; et, à notre grand étonnement, nous apercevons, à peu près à l'endroit où nous attendions de trouver la chapelle, la section d'un reste de voûte ancienne, et le dessin, tracé ce jour-là même, 27 mars 1856, d'un cercueil qui avait été trouvé au milieu de cette voûte ².

—Ce cercueil était-il bien dans la voûte, lui demandons-nous, et n'y en avait-il qu'un seul ?

1. Le 10 novembre.

2. Voir le plan de M. O'Donnell et la légende écrite par lui-même. On ne saurait trop louer M. O'Donnell de l'excellente idée qu'il a eue de consigner sur ce plan des détails qui nous ont été d'un si grand secours dans cette importante découverte. Il s'est acquis par là un véritable titre à la reconnaissance publique.

—Certainement, répond M. O'Donnell.

—Mais que sont devenus les os ?

—Ils furent examinés par plusieurs personnes, puis déposés je ne sais trop en quel endroit. J'en pris même quelques-uns dans mes mains, et je mesurai le fémur, qui était extrêmement fort et parfaitement conservé. Il avait dix-neuf pouces de long. Voici le dessin que j'eus la curiosité d'en faire sur les lieux¹.

VII

Nous avons donc bien la certitude que le tombeau de Champlain était découvert; et l'on comprendra aisément la curiosité, l'impatience extrême où nous étions de voir de nos yeux cet antique caveau où les restes vénérés du père de la Nouvelle-France avaient reposé pendant plus de deux siècles. M. O'Donnell s'offrit immédiatement à nous conduire lui-même dans l'intérieur de cette voûte, qui a été refaite pour le service de l'aqueduc. Rien de plus pressé, en y entrant, que de chercher sur les murs les restes de quelque inscription; et, à la lueur du flambeau, nous voyons se dessiner quelques lettres de plusieurs

1. Voir le plan de M. O'Donnell.

Ces indications s'accordent parfaitement avec la forte constitution que devait avoir Champlain, et avec l'idée qu'en donne son portrait.

pouces de haut, mais entre lesquelles la truelle avait fait un tel ravage, qu'il était impossible de retrouver un mot complet. La nouvelle voûte, plus basse et plus rétrécie que l'ancienne, nous dérobait encore les extrémités de la ligne principale.

Malgré la difficulté de trouver un sens intelligible dans cette inscription mutilée, nous avons cependant acquis une nouvelle preuve de l'authenticité de notre découverte. Car, premièrement, dans les temps anciens de notre histoire, il n'est fait mention d'aucun autre personnage, tant soit peu remarquable, qui ait été enterré dans un sépulchre particulier, et qui puisse l'avoir été dans cet endroit. D'ailleurs, nous possédons tous les actes de sépulture de Québec depuis le premier janvier 1640, et l'on connaît parfaitement les lieux où l'on a enterré depuis cette époque. Il faut donc remonter, de toute nécessité, au-delà de cette date : or Champlain, mort quatre ans auparavant, le 25 décembre 1635, est le seul personnage de marque qui ait été enterré à Québec dans cet intervalle. Et il ne peut être question de remonter au-delà de Champlain. En second lieu, comme on peut le voir en jetant un coup d'œil sur le dessin de l'inscription, il n'est peut-être pas un seul nom historique de notre pays, dont les lettres puissent concorder avec la disposition de celles de la ligne principale.

Un seul regret nous restait en sortant de ce tombeau : c'était de l'avoir trouvé vide, et de songer que, par une incompréhensible incurie, Québec avait perdu peut-être pour toujours l'espoir de jamais retrouver les cendres de son fondateur.

JOURNAL

QUE NOUS AVONS TENU PENDANT NOS RECHERCHES POUR LA DÉCOUVERTE DU TOMBEAU DE CHAMPLAIN.

3 novembre, samedi.—Recherches faites par M. l'abbé Casgrain dans les archives de Notre-Dame de Québec, pour voir si l'on n'y trouverait pas quelques documents relatifs à Notre-Dame de Recouvrance, ou à la chapelle de Champlain.

4 novembre, dimanche soir.—Continuation des mêmes recherches. Trouvé : *Inventaire General des Biens Meubles appartenants à la sacristie de N. Dame de Kebec*, 1640. M. Casgrain y remarque l'article suivant : " 6 pauvres images du travail de feu Mr. de Champlain," et se propose de montrer cette note curieuse à M. Laverdière, comme devant l'intéresser.

5 novembre, lundi matin.—Montré à M. Laverdière l'*Inventaire*, etc. Dans l'après-midi, découvert *Livre de l'église Paroisse de Quebec*, également communiqué à M. Laverdière. Nous passons la veillée à déchiffrer ce document. L'examen de ce *Livre*, où se trouve l'acte authentique de la pose de la première pierre de la cathédrale, en date du 23 septembre 1647, nous démontre que M. Ferland a fixé trois ans trop tôt la construction de cette église. ¹ Ajourné à 11 heures et demi du soir. ²

1. Voir *Notes sur les Registres*, p. 90. M. Ferland sans doute a été induit en erreur par un résumé historique des affaires de la Fabrique de Québec, d'une date assez récente.

2. Dans le cours de cette journée, M. Drapeau avait dit à M. Laverdière que des ossements humains avaient été trouvés dans l'escalier de la basse ville ; mais, parfaitement convaincu alors que le tombeau de Champlain ne pouvait être ailleurs qu'à la haute ville, il ne songea pas à communiquer ce renseignement à M. Casgrain.

6 novembre, mardi.—Continuation des recherches sur l'emplacement de Notre-Dame de Recouvrance et de la chapelle du Gouverneur. Longue discussion ; nous finissons par conclure que, ces deux chapelles ayant été brûlées, et la cathédrale n'ayant pas été rebâtie sur le même terrain, il est bien possible que les corps inhumés dans ces chapelles, et en particulier celui de Champlain aient été relevés et transportés dans la cathédrale. Résolu donc que, le lendemain, nous irons visiter les caveaux de l'église. Mais, avant de nous séparer, nous faisons la réflexion qu'il serait à propos de voir l'acte de sépulture du P. Raymbault ; ce qui est remis au lendemain, le registre étant dans la voûte. Ajourné à minuit.

7 novembre, mercredi, 9 $\frac{1}{2}$ h. du matin.—Descente dans les caveaux de la cathédrale. Grand désappointement : tout est rempli jusqu'au pavé, à l'exception d'un grand sillon sous la chapelle Sainte-Anne. Au retour, examen des registres ; nous remarquons (ce qui ne nous avait pas frappé jusqu'alors) que M. Gand et le P. Raymbault ont été enterrés *dans la chapelle de Champlain* après l'incendie de 1640. Là-dessus, grande discussion. À la veillée, nous continuons de discuter, et repassons les textes : Sagard, Champlain, Catalogue des Bienfaiteurs, Relations, Registres, etc. Conclusion : donc la chapelle de Champlain n'était pas à la haute ville ; donc elle était à la basse ville. Convenu que, le lendemain matin, nous irons visiter les caveaux de l'église de la basse ville.

8 novembre, jeudi, 9 heures du matin.—Visite des différents caveaux de l'église. Tout a été remué, bouleversé ; impossible que le tombeau de Champlain puisse être là.

Dans la soirée, nouvelle étude des textes. Nous constatons que la chapelle de Champlain n'était pas, comme nous l'avions d'abord supposé, un appartement particulier où l'on dressait un autel, mais bien une construction à part (*"et construction d'une chapelle,"* Voyages de Champlain, édit. 1619, fol. 10). Donc elle était en dehors de l'habitation. Après un long examen, nous

sommes forcés de conclure qu'elle ne pouvait avoir été ni du côté du rivage, ni du côté du nord-est, mais qu'elle devait nécessairement avoir été du côté du jardin de Champlain, c'est-à-dire, dans l'anse du Cul-de-Sac. ¹

9 novembre, vendredi, vers 9½ heures du matin.—M. Casgrain rencontre M. L.-A. Cannon, Greffier de la Cité, dans la rue du Fort, et lui demande à qui s'adresser pour avoir des renseignements sur les ossements humains trouvés dans les rues de la ville. M. Cannon lui indique M. O'Donnell. Vers 10 heures et demie, M. Casgrain se rend à l'Hôtel-de-Ville, et est introduit auprès de M. O'Donnell par M. Cannon.

M. O'Donnell donne à M. Casgrain quelques renseignements de vive voix, le remettant à l'après-midi, afin d'avoir le temps de retrouver ses notes. Vers 2 heures, seconde visite chez M. O'Donnell; mais celui-ci n'a encore rien retrouvé.

10 novembre, samedi, vers 9 heures du matin.—Nous allons tous deux voir M. O'Donnell à son domicile. Il nous accueille tout joyeux, et nous montre son plan. ¹ A 1 heure et demie, descente dans le caveau avec M. O'Donnell et James Corrigan, un des ouvriers employé en 1856. Comme quelques-uns de ces ouvriers avaient averti à M. O'Donnell que les os trouvés dans la voûte, avaient été remis soit à M. le Dr. Moffat, soit à M. le Dr. Robitaille, nous allons, au sortir du caveau, chez M. le Dr. Moffat. Celui-ci déclare n'avoir eu connaissance de rien. Dans l'après-midi, M. Laverdière se rend chez M. le Dr. Robitaille. Celui-ci se souvient d'avoir vu les os; mais rien de plus. M. Antoine Fortin, bedeau de la cathédrale, déclare se rappeler parfaitement avoir vu ces ossements, qui étaient très-bien conservés.

M. Abraham Hamel nous dit que l'existence de la voûte avait

1. Voir la dissertation, p. 11.

2. Voir la dissertation, p. 12.

été reconnue il y a plusieurs années; mais que personne n'avait soupçonné quelle pouvait en avoir été la destination.

11 novembre, dimanche.—M. Laverdière se rend chez M. le Maire pour lui annoncer la découverte, et demander l'autorisation de faire quelques fouilles ou travaux dans la voûte, soit pour déterrer quelques ossements, soit pour découvrir les restes de l'inscription.

12 novembre, lundi.—Les journaux annoncent la découverte du tombeau de Champlain. A la veillée nous commençons à rédiger.

13 novembre, mardi.—Recherches au greffe et dans les archives du conseil, pour voir si quelques titres ne nous donneraient pas des indications sur les dimensions de la chapelle. M. P.-B. Casgrain, avocat, nous aide dans ces recherches, en consultant les titres de concession. Aucune mention de la chapelle.

14 novembre, mercredi.—De 10 heures à 1 heure et demie, nous faisons, dans le caveau, le dessin exact de l'inscription.

Les jours suivants, nous travaillons, autant que nos occupations nous le permettent, aux plans, à la correction des épreuves, etc.

27 novembre, mardi.—Communiqué par M. O'Donnell une lettre de M. Baldwin de Boston, surintendant des travaux de l'aqueduc en 1854. Il mentionne le fait suivant: *Three human skulls were found 9 feet deep, april 10th 1854, in digging for the 8 inches stop cock well at the head of Sous-le-Fort street, only about twenty-five feet from the middle of the vault.* Ce sont bien là les corps du frère Pacifique Duplessis, "enterré à la chapelle de Kebec" en 1619 (*Histoire du Canada par Sagard, p. 55*), de M. Gand et du P. Raymbault.

28 novembre, mercredi matin.—M. l'abbé Edmond Langevin rappelle à M. Laverdière ce qu'il a fait des os trouvés par les employés du département de l'aqueduc, dans le Cul-de-Sac, et qui lui avaient été confiés. Les circonstances remarquables dans lesquelles ces os avaient été découverts indiquant que ce devait être les restes d'un personnage important, il les conserva soigneu-

sement dans une boîte, et en parla à plusieurs personnes. Mais, comme les premières conjectures ne paraissaient pas prendre de consistance, et que l'on n'en parlait plus du tout, au bout d'environ trois ans, il prit le parti de faire mettre en terre les ossements avec la boîte qui les contenait. Il indiqua le petit cimetière des enfants morts sans baptême, près de la cathédrale, comme le lieu où ils devaient être déposés, en recommandant au bedeau de remarquer l'endroit où il les placerait, pour les retrouver au besoin.

Dans la soirée, communiqué ces renseignements à M. Casgrain.

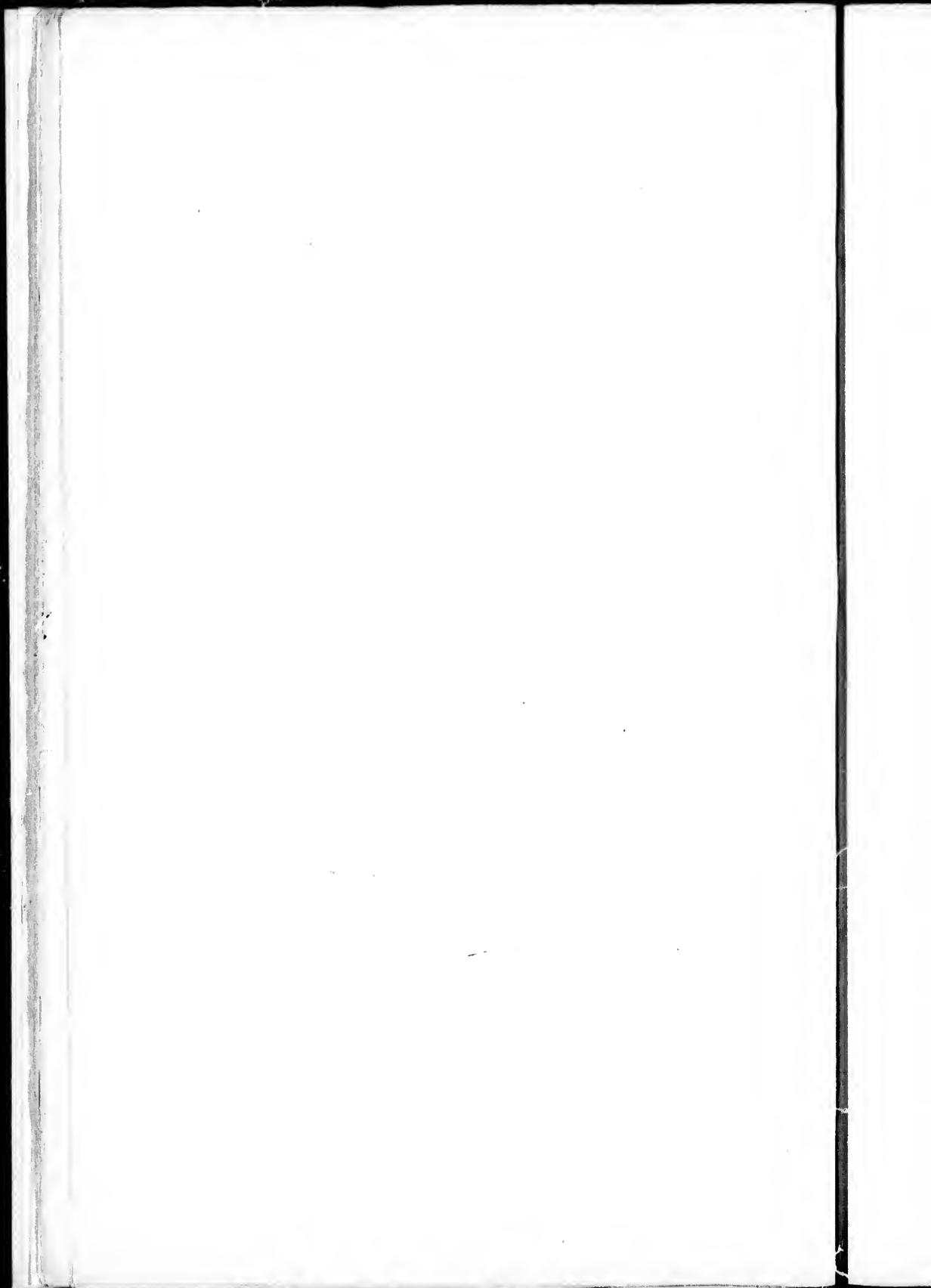
29 novembre, jeudi.—Mauvais temps. On ne peut faire que quelques fouilles incomplètes. Dans l'après-midi, M. Langevin nous fait remarquer, dans une vue de Québec de Lahontan, la position d'une chapelle précisément à l'endroit où devait être la chapelle de Champlain. Bien que cette chapelle n'existât plus à l'époque de Lahontan, il est probable qu'il l'aura placée là d'après une vue plus ancienne. Quoiqu'il en soit, c'est quelque chose de remarquable, d'autant plus qu'on croit y reconnaître les tourelles du *Vieil Magasin*, et que la côte de la basse ville y est tracée comme elle a dû exister primitivement. Il est à noter que, dans une autre édition de Lahontan faite la même année, 1703, et chez le même libraire, ce plan a été corrigé, et l'église actuelle de la basse ville a été mise à sa place.

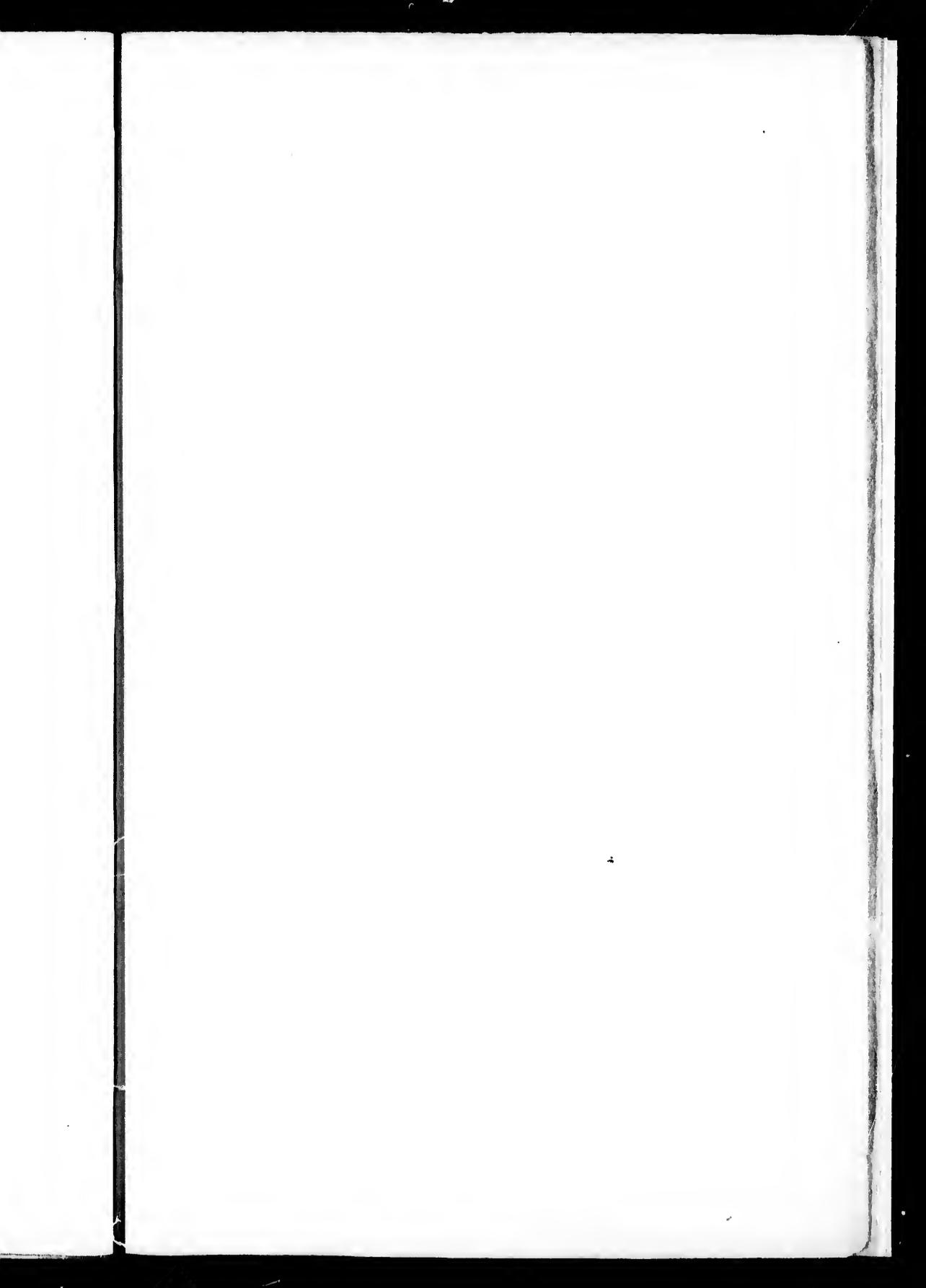
30 novembre, vendredi.—Mauvais temps comme la veille ; impossible de faire des fouilles.

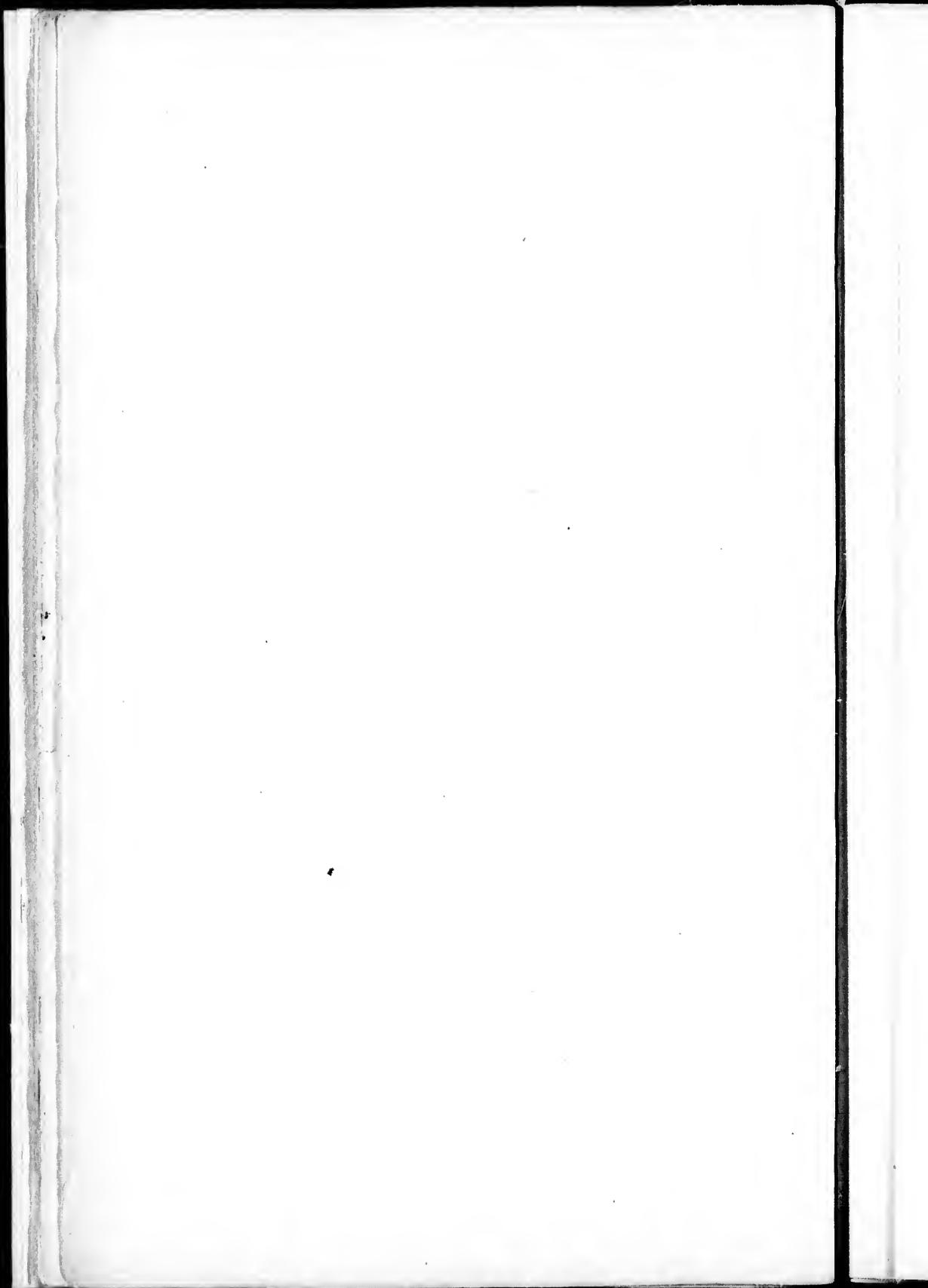
1 décembre, samedi.—Trois hommes employés à remuer une partie du petit cimetière des enfants : rien.

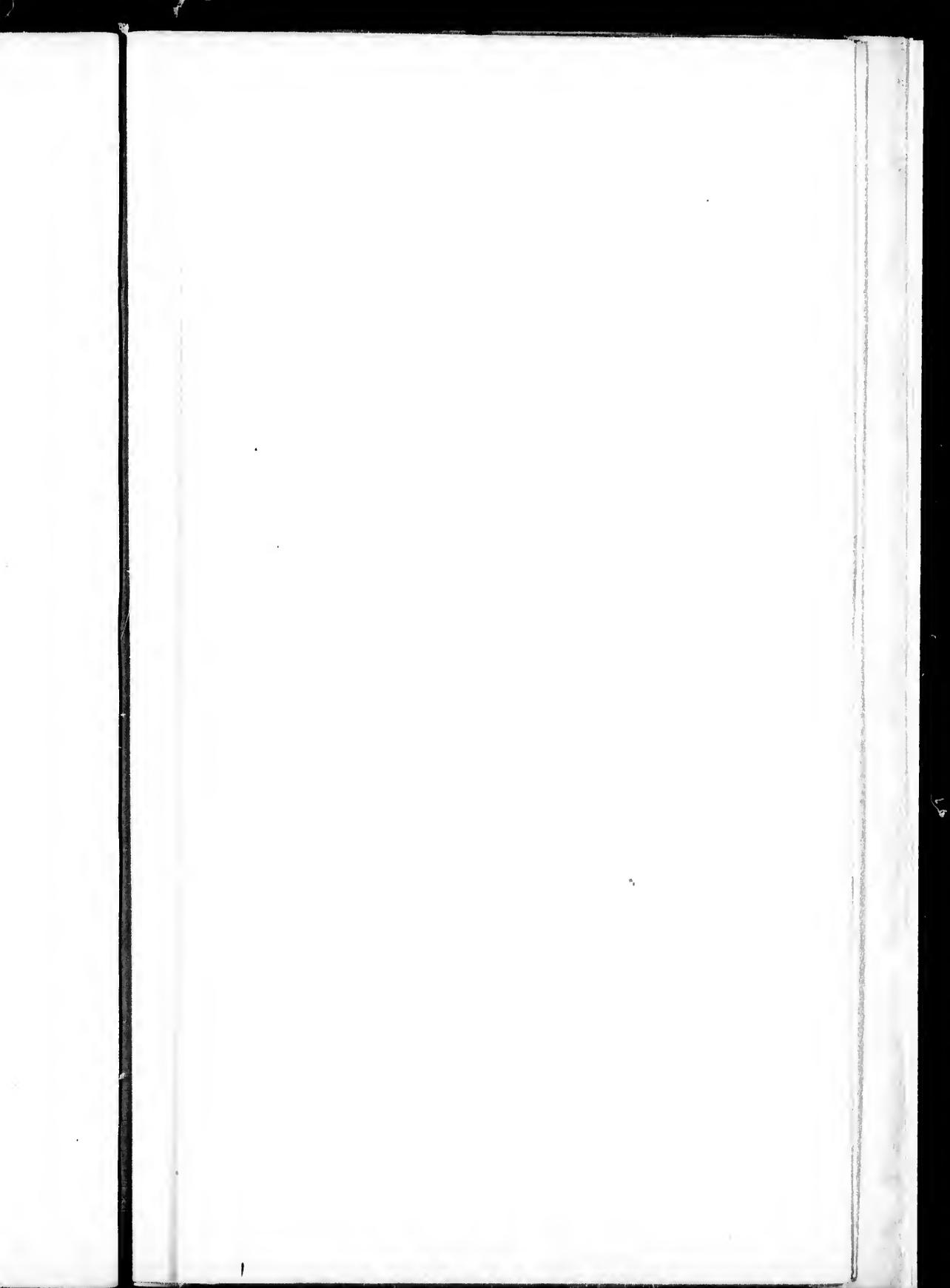
3 décembre, lundi.—Nouvelles fouilles : rien.

4 décembre, mardi.—Jour de la publication de notre brochure, les fouilles se continuent.....









Assurance contre l'incendie de M. Donach

Woude signée, fait en 1856 sur les

SANVEL DE C

Pieds anglais

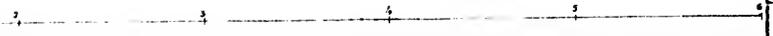
Après le dessin de M. J. Donnell fait en 1855.

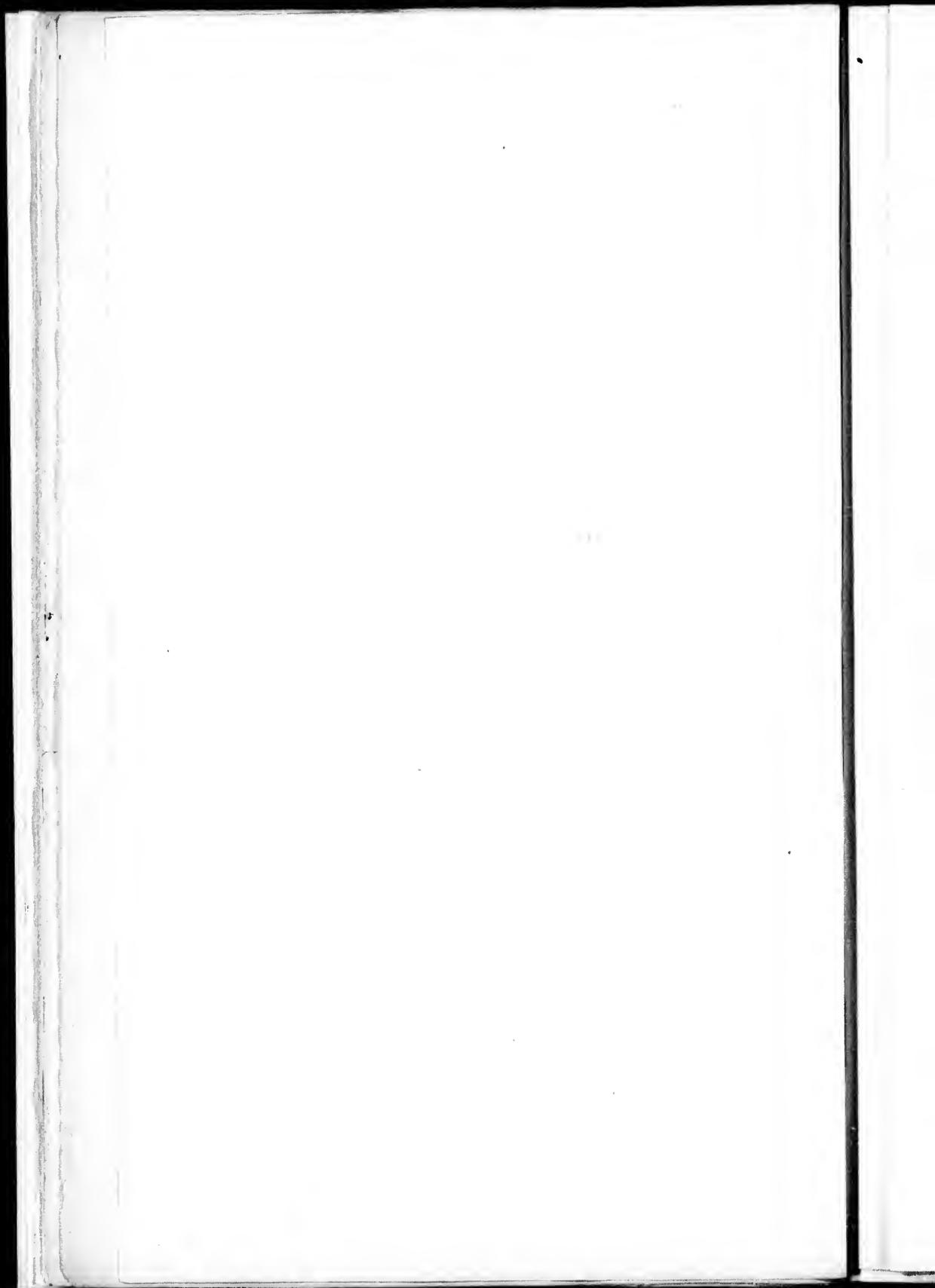
Voici ce que j'ai vu en 1858 sur la montagne d'Inchquin.

DE CHAM

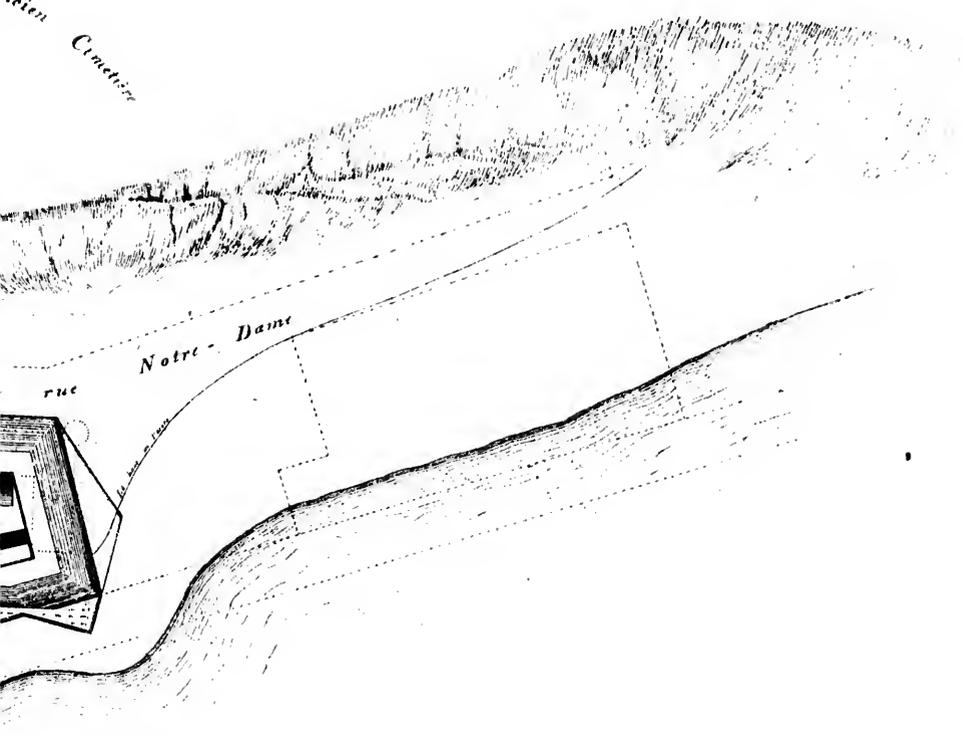
M

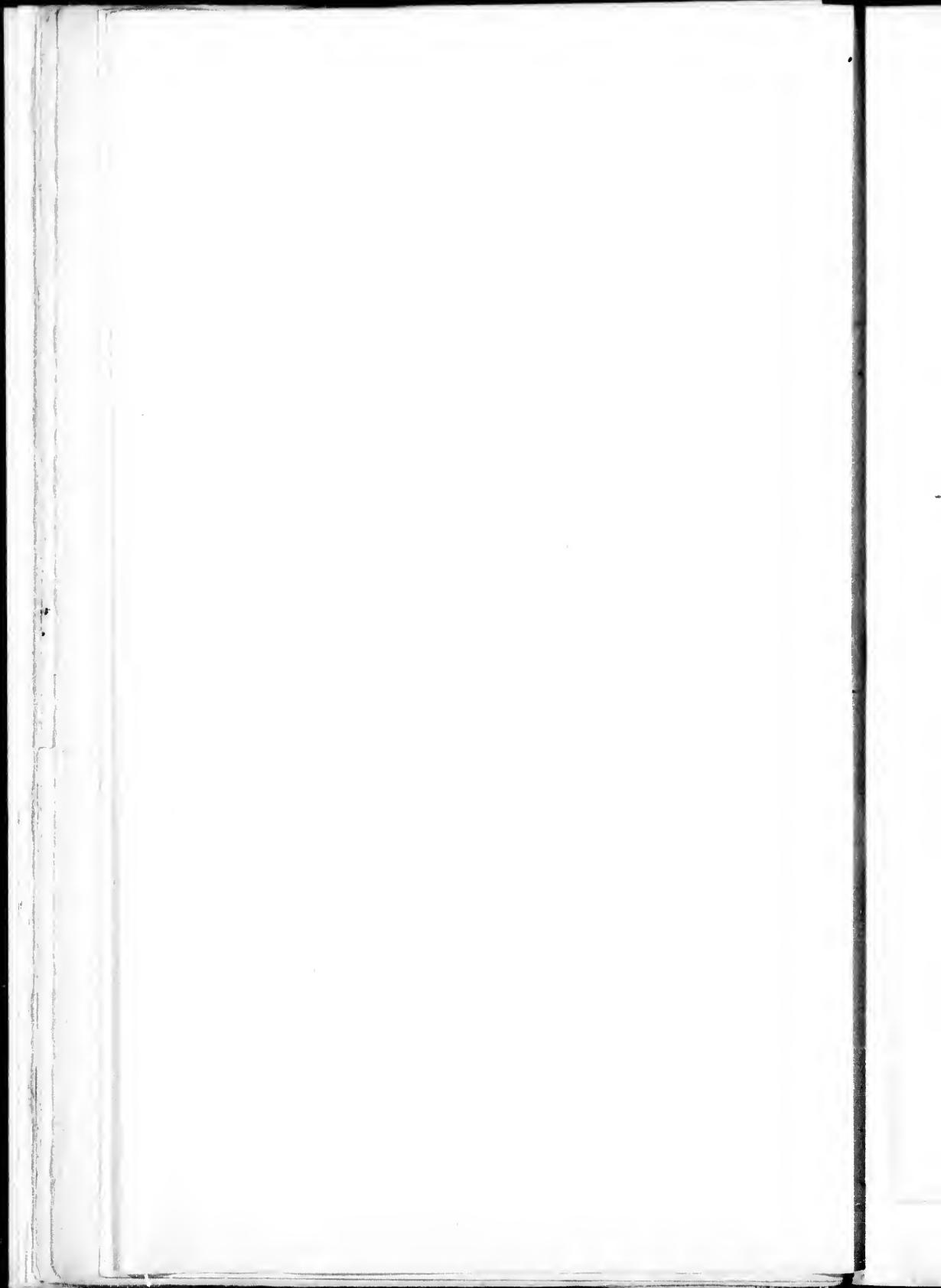
T





ancien Cimetière

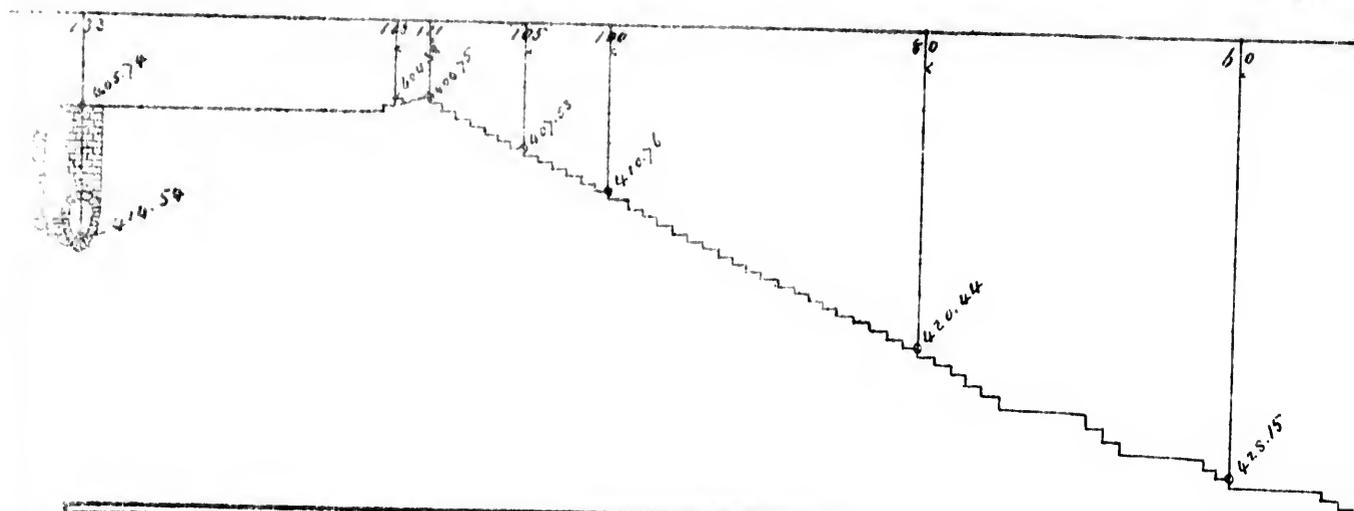




in
to
ig
20

Profile of stairs passageway from Mountain
 'Little Champlain Street. Scale 10 feet to
 Quebec 27th, March 1856.

H. O.
 Auth.

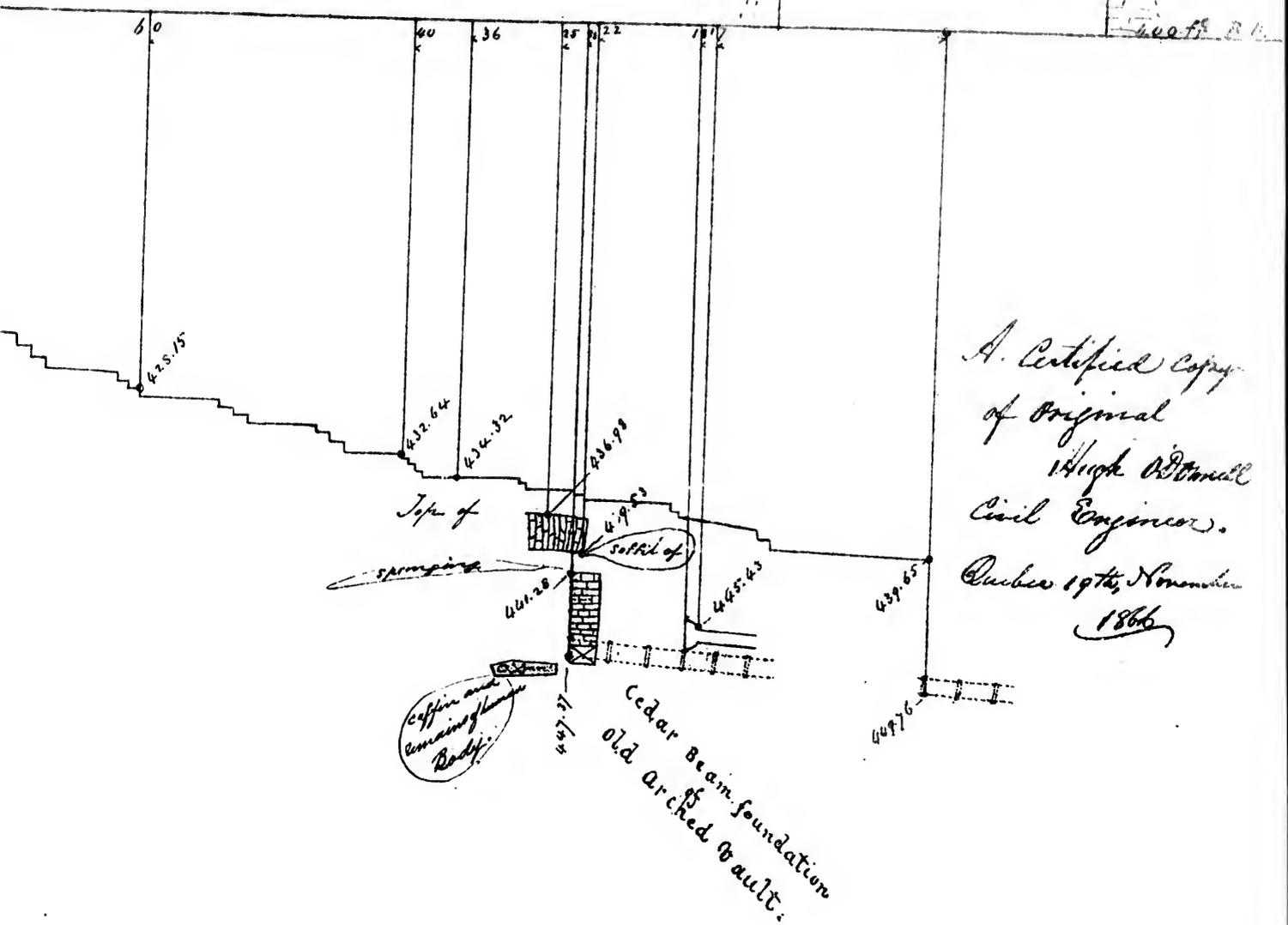


Thigh bone of
 a human body
 19 inches
 found in Little
 Champlain
 Street trench at
 head of Lane La Fort Street

from Mountain Street to
Scale 10 feet to one inch

H. O'Donnell
Arch. Eng. R. W. W.

Sous le Fort Street.



A. Certified Copy
of Original
Hugh O'Donnell
Civil Engineer.
Dublin 19th November
1866

Coffin and
remains of human
Body.

Cedar Beam foundation
Old Arched Vault.

